

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une espèce protégée, le Pygargue à tête blanche

Saint-Pierre, le 30 mars 2026

Le Pygargue à tête blanche est le plus grand rapace de la région de l'est de l'Amérique du Nord. Nous avons la chance que cet oiseau niche dans l'archipel.

Dans les années 60, cet oiseau protégé a failli disparaître en raison de l'activité humaine et notamment de l'utilisation excessive de produits phytosanitaires pouvant perturber sa reproduction. Aujourd'hui, grâce à des mesures de protection et à l'interdiction d'usage de certains pesticides, la population globale de ce rapace emblématique est en augmentation constante.

Cependant, durant la période de reproduction, ces grands rapaces situés en haut de chaîne alimentaire sont très sensibles aux activités humaines. Ils ne supportent pas à proximité de l'aire de reproduction, la présence de l'homme qu'il identifie comme un prédateur et un danger.

L'Office Français de la Biodiversité s'associe à la DTAM pour rappeler l'importance du respect de la faune sauvage.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, il est donc interdit de perturber intentionnellement ces oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance. La prise de photos d'un nid, l'utilisation de drone, les activités humaines à proximité des nids doivent se faire dans le respect des oiseaux.

Conséquences : le stress peut pousser les parents à abandonner le nid, laissant les œufs ou les poussins à la merci des prédateurs naturels ou des intempéries.

Vous trouverez ci-dessous le lien de l'arrêté ministériel du 7 mars 2025, fixant la liste des oiseaux représentés dans la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051330824>

Il est rappelé que toutes perturbations intentionnelles et atteintes à des espèces protégées sont formellement interdites et sont passibles de poursuites.

L'OFB et la DTAM vous remercie pour votre compréhension et votre action dans la sauvegarde de notre patrimoine naturel !